

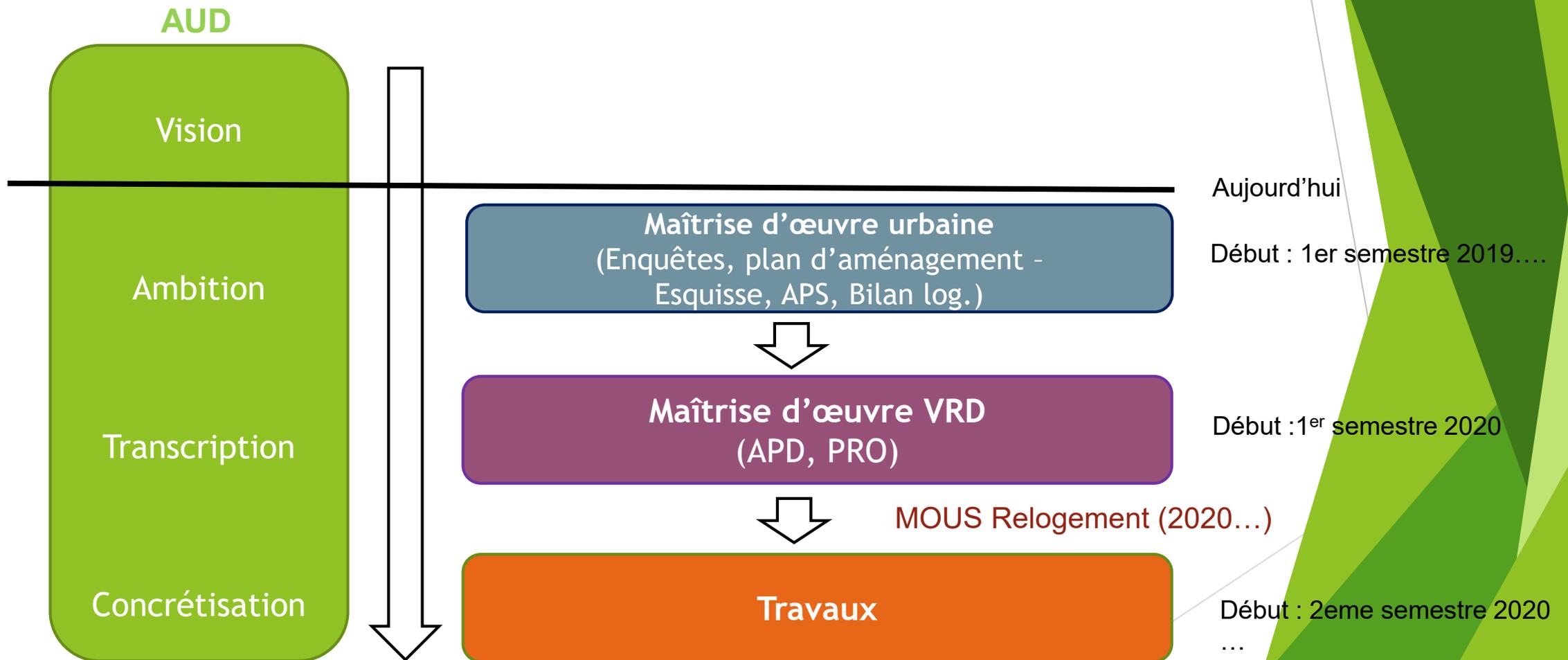


Mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet d'aménagement et de restructuration du quartier de Calebassier à Basse-Terre



REUNION PUBLIQUE
8 janvier 2019

Etat d'avancement de l'opération



Présentation des résultats du diagnostic

réalisé sur la base de l'analyse bibliographique / visites terrain / échanges avec les habitants)

- ▶ définition des **enjeux environnementaux**

(= ce qu'on veut changer ou conserver)

- ▶ évaluation du **degré de priorité** : 0 - 3 étoiles = *à débattre*



► *Assainissement / Paysage et cadre de vie : le mur du cimetière, une problématique ultra-prioritaire*



au Sud : effondrement du mur et ruissellement en période de pluie



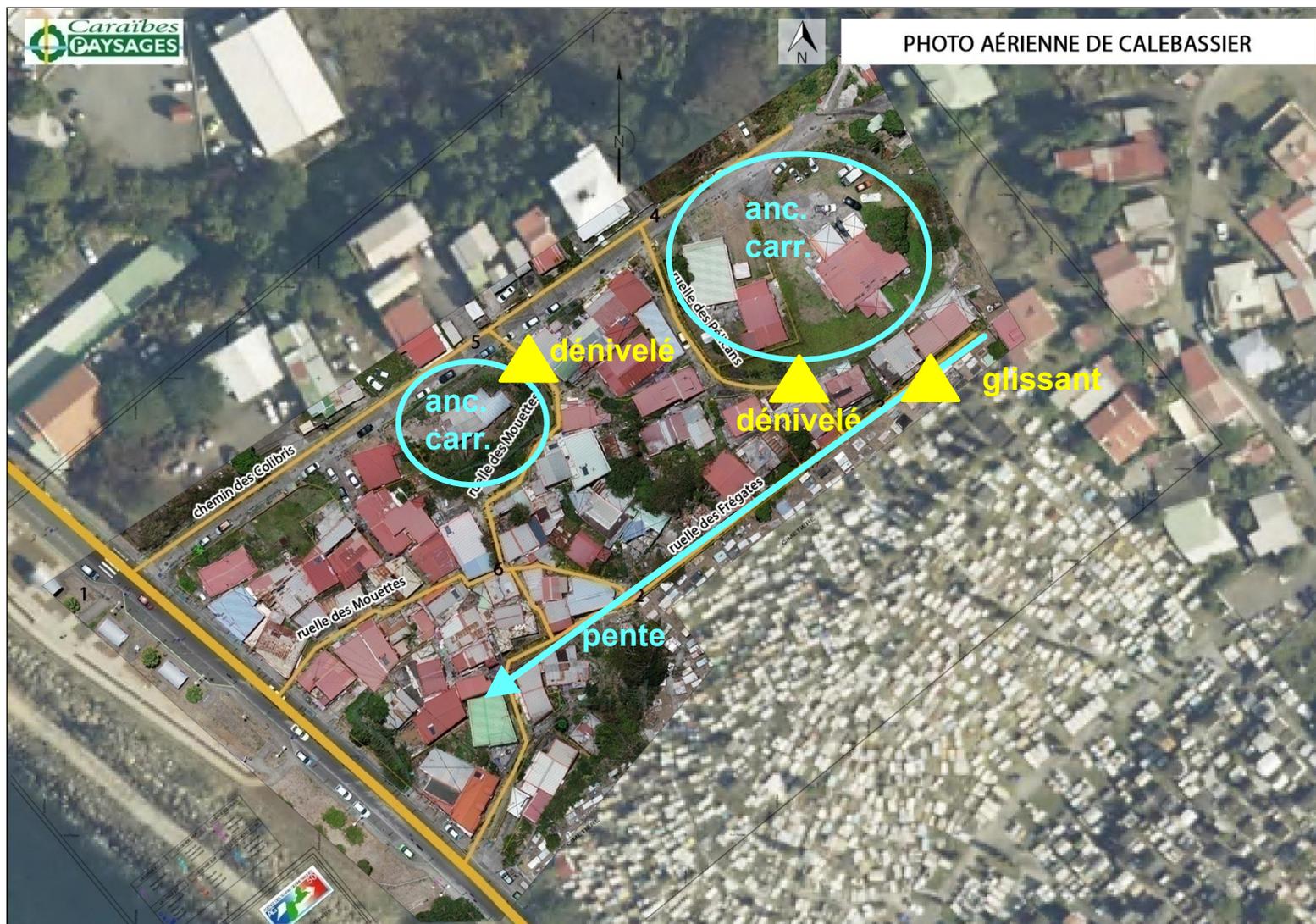
Au Nord : mur fragilisé et offrant un voisinage peu agréable (mur béton nu, très proche des habitations)

► *Assainissement / Paysage et cadre de vie : le mur du cimetière, une problématique ultra-prioritaire*

Enjeux	priorité
<p>Traiter prioritairement le mur du cimetière. Obligation d’agir en 2 phases :</p> <ul style="list-style-type: none">- réparation immédiate de la partie Sud;- réparation de la partie Nord à coordonner avec les interventions sur les réseaux. <p>Canalisation des eaux de surface du cimetière / traitement de l’insalubrité due aux écoulements du cimetière vers la zone habitée.</p>	
<p>Intérêt d’un traitement paysager du mur pour améliorer le cadre de vie des riverains (sans accentuer l’humidité au niveau de la venelle).</p>	

Réflexion déjà lancée pour la réparation de la partie Sud du cimetière (étude de faisabilité en cours).

► **Déplacements et mobilité : à l'intérieur du quartier**



*passage pentu,
glissant en cas de pluie*



*passage le long d'un ancien front de taille,
affaissé et sans garde-corps*

► *Déplacements et mobilité : à l'intérieur du quartier*



quid de l'accessibilité au cœur du quartier ?

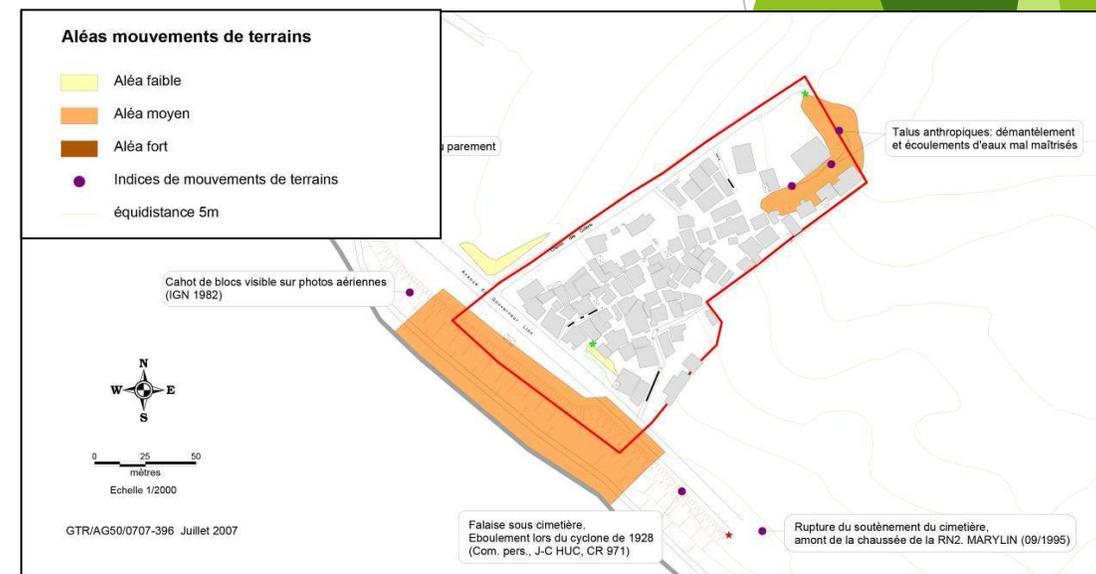
► *Déplacements et mobilité : à l'intérieur du quartier*

Enjeux	priorité
<p>En premier lieu, améliorer les voies existantes au sein du quartier :</p> <ul style="list-style-type: none">- sécurisation des passages dangereux au niveau des venelles / intervention sur les réseaux pouvant nuire à la sécurité des déambulations (eaux pluviales - éclairage public) ;- voir s'il est possible d'améliorer les accès piétons actuels pour faciliter l'intervention des secours au cœur du quartier (accès suffisamment larges et droits), et pour pouvoir améliorer les réseaux (1,20m min de largeur);- refaire le revêtement routier du chemin des Colibris.	
<p>Ultérieurement, étudier s'il est possible d'améliorer l'accessibilité à l'aide de nouveaux accès (notamment pour les secours), afin d'offrir des conditions de vie plus décentes aux habitants :</p> <ul style="list-style-type: none">- au minimum, étudier la possibilité de créer un accès carrossable pour les secours, afin d'assurer la sécurité des habitants ;- idéalement, améliorer l'accessibilité de l'ensemble du quartier pour anticiper le vieillissement de la population (accès PMR, malvoyants).	

► Risques naturels

- **Peu de risques naturels au niveau du quartier** (ceux-ci se concentrent surtout sur le littoral)

- **Présence tout de même de quelques risques à ne pas négliger:**
 - instabilité importante de l'ancien front de taille au Nord (aggravée par les écoulements mal gérés) ;
 - extension possible des zones de risques, surtout en front de mer, à cause du changement climatique ;
 - bâti spontané pas forcément aux normes parasismiques et paracycloniques ;
 - problématiques liées à la gestion insuffisante des écoulements pluviaux (écoulements torrentiels liés à la pente pouvant créer des dégâts sur leur passage, accumulation en zones basses).

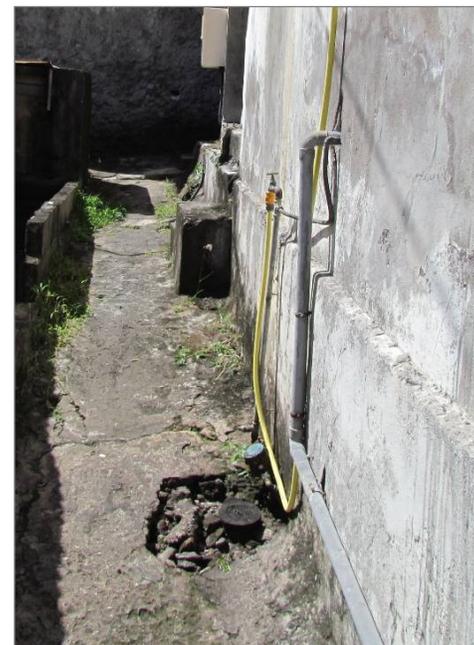


► *Risques naturels*

Enjeux	Priorité 
- Traiter l'ancien front de taille au Nord du quartier pour y minimiser le risque de mouvement de terrain (et gérer les écoulements pour éviter d'aggraver la situation), ou faire respecter l'arrêté interdisant d'habiter les constructions riveraines ;	
- Tenir compte des zones les plus exposées aux aléas dans le projet (limiter les constructions sur ces zones, précautions accrues des procédés constructifs, valorisation préférentielle en espaces publics...)	
- Améliorer les qualités parasismiques et paracycloniques du bâti conservé ;	
- Prévoir une surveillance régulière de la stabilité des talus routiers et de la protection littorale	

► **Gestion de la ressource en eau et des réseaux : eau potable, assainissement, eaux pluviales, sécurité incendie**

- Eau du robinet ayant une qualité généralement correcte, mais avec des altérations ponctuelles.
- Eaux usées : proximité d'un réseau public d'assainissement collectif efficace (station d'épuration rénovée), mais une partie du quartier n'y est pas raccordée et dépend d'un assainissement individuel pas toujours aux normes (risques potentiels pour la santé) ;
- Réseaux d'évacuation pluviale trop sommaires (tant au niveau public que privé), ce qui génère des nuisances pour le quartier, d'autant que la pente favorise les écoulements rapides (écoulements torrentiels non canalisés = ruelles glissantes...) ;
- Réseau sécurité incendie à compléter, afin d'être conforme aux normes réglementaires.



des habitations majoritairement dotées de l'eau potable, mais présence de raccordements à mettre aux normes

tuyau interrompu avant la bouche d'évacuation

► *Gestion de la ressource en eau et des réseaux : eau potable, assainissement, eaux pluviales, sécurité incendie*

Enjeux	priorité 
- Améliorer la qualité de l'eau potable et le rendement du réseau public AEP desservant le quartier (rénover les canalisations + améliorer le débit pour résoudre l'éventuel manque de pression sur les hauteurs) ;	
- Mettre aux normes les équipements publics nécessaires à la sécurité incendie ;	
- Mettre en place un réseau public aux normes pour l'évacuation des eaux pluviales à l'échelle du quartier ;	
- Assurer le raccordement intégral et aux normes du quartier aux réseaux d' eau potable et d'assainissement collectif ;	
- Opérations sur tous ces réseaux (publics et privés) à mener en même temps, et à coordonner avec le projet d'enfouissement des réseaux aériens.	

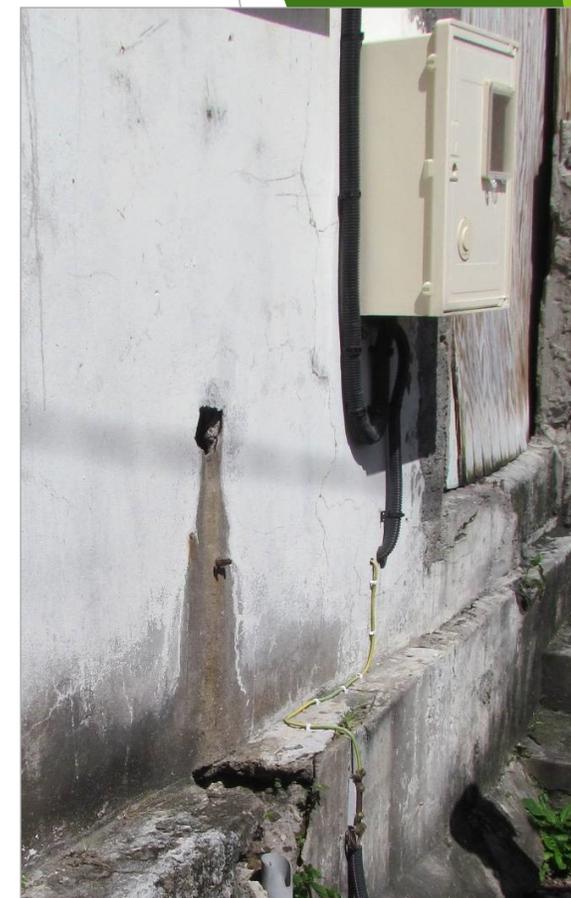
Travaux déjà prévus pour améliorer la **qualité de l'eau** (rénovation de la station de traitement terminée dans 18 mois) ;
+ **le débit** (rénovation du réseau de la zone d'activités de Calebassier début 2019), ce qui permettra d'améliorer aussi la sécurité incendie.

► *Gestion des réseaux électricité et éclairage*

Performance énergétique et adaptations climatiques : enjeux	priorité 
- Assurer le raccordement électrique intégral et aux normes des habitations pour éviter les risques d'accident / incendie ;	
- Réparer le réseau d'éclairage public (endommagé depuis Maria).	
- Intégrer le projet d'enfouissement des réseaux aériens (électricité, téléphone), pour sécuriser davantage ceux-ci en cas de cyclone	

A savoir : les habitants aux revenus modestes peuvent avoir des **aides pour payer les factures d'électricité**, mais ne le savent pas toujours.

La Communauté d'agglomération envisage de créer près de Calebassier une antenne qui pourra vous informer des aides auxquelles vous avez droit.



présence d'installations électriques à vérifier

► *Déplacements et mobilité : à l'extérieur du quartier*



connexion avec l'extérieur plutôt bonne – mais quid de la sécurité ?

► *Déplacements et mobilité : à l'extérieur du quartier*

Enjeux	priorité 
- Réparer l'abri bus de la place Aksidan : action prioritaire mais nécessité de revoir au préalable la dalle de fondation, et de gérer les écoulements en provenance du quartier qui l'ont fragilisée ;	
- Sécuriser davantage les circulations piétonnes externes au quartier (sécurisation du passage piéton / dispositif de ralentissement, ajout d'une bordure anti-roulement aux trottoirs pour éviter les sorties de route) ;	
- Adapter les circulations à tous les publics et toutes les situations de handicap (PMR, malvoyants...).	

► *Gestion des déchets*



dépôts sauvages au niveau des parcelles vacantes

► *Gestion des déchets*

Gestion des déchets : enjeux	priorité 
- Entretien dans un premier temps, puis valoriser les parcelles vacantes pour éviter les décharges sauvages ;	
- Mettre en place les infrastructures publiques pour la gestion des déchets (notamment la déchèterie)	
- Etudier l'opportunité d'améliorer la collecte sélective des déchets sur le quartier (borne d'apport de verre...)	
- À terme, essayer d'assurer une collecte effective des déchets ménagers et assimilés sur tout le quartier ;	
- Contrôler que les entreprises du quartier traitent correctement leurs déchets via des filières adaptées.	

► **Biodiversité et paysages : qualité interne du quartier**



la problématique des parcelles vacantes & cases abandonnées

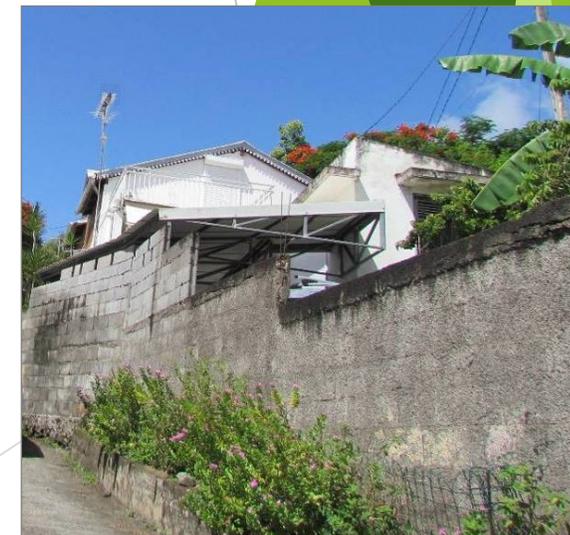
un paysage exclusivement urbain, occupé par un bâti dense et n'ayant pas forcément la qualité architecturale voulue



► *Biodiversité et paysages : qualité interne du quartier*



Calebassier a aussi des atouts : un espace public assez qualitatif juste en face du quartier... la maison « Aksidan » (patrimoine culturel)...

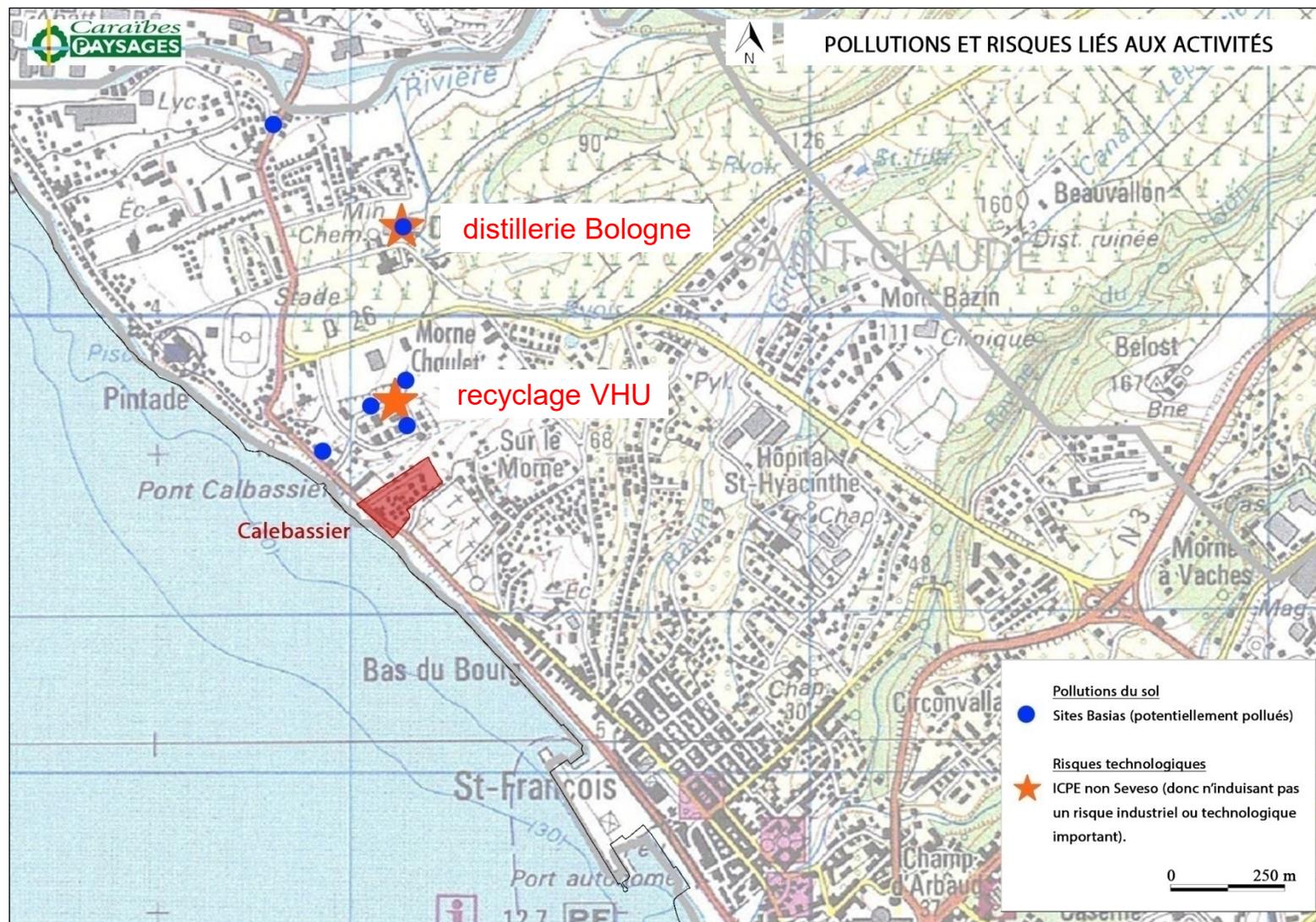


*les plantations effectuées par les habitants, source d'effets positifs pour le quartier :
ombrage et fraîcheur, cadre vert agréable, intégration paysagère du bâti, atténuation du bruit de la RN...*

► *Biodiversité et paysages : qualité interne du quartier*

Enjeux	priorité 
- Étudier les possibilités d'impulser une dynamique de réhabilitation / rénovation des logements conservés (dispositifs d'aide à l'amélioration de l'habitat)	
- Entretenir dans un premier temps, puis valoriser les espaces à l'abandon pour améliorer l'image du quartier et contribuer à sa réorganisation.	
- Améliorer l'entretien de la place de Pintade (manque de propreté).	
Envisager l' aménagement d'espace(s) public(s) de proximité au sein de Calebassier, notamment : - des espaces de nature pour agrémenter ce cadre aujourd'hui exclusivement urbain (souhait d'un parc familial si possible avec jeux pour enfants) ; - une Maison de quartier ou autre lieu de rencontre pour les habitants	
Veiller à la préservation du patrimoine local identifié : - notamment le patrimoine culturel (maison de Mme « Aksidan ») ; - mais aussi l' accompagnement végétal du bâti (éventuellement enrichir le patrimoine naturel du quartier).	

► Sites et sols pollués - Air - Nuisances sonores et lumineuses



- **Pas de risque spécifique au niveau du quartier:**
 - pas de risques industriels notables / pas de nuisances liées à la zone d'activités ;
 - pas de site potentiellement pollué à la suite d'activités actuelles ou anciennes ;
 - peu d'enjeux concernant la qualité de l'air, globalement bonne (les altérations sont rares et liées à des polluants d'origine externe à la commune) ;
 - bruit de la RN2 impactant surtout au niveau de la place Aksidan (même s'il est perceptible dans le quartier) ;
 - pas de nuisance lumineuse particulière.

*pas de risque spécifique
au niveau du quartier*

► *Sites et sols pollués - Air - Nuisances sonores et lumineuses*

Enjeux	priorité
<p>Peu d'enjeux actuels pour ces thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none">- veiller à ce que de nouvelles activités n'altèrent pas la qualité du quartier.- opportunité d'atténuer le bruit lié à la circulation de la RN2 en faisant respecter la limitation de vitesse (+ possibilité de plantations complémentaires anti-bruit au niveau de la place Aksidan).	

Merci de votre attention